

Procès-verbal

Réunion du Conseil d'administration de l'APEEE du 22 janvier 2019

Participants: BEHRENDT Monika (sec. PL); BOBIS Marek (élu en AG); BONVISSUTO Irene (sec. IT); BOULANGER Carine (suppléante sec. FR); DE WOOT DE TRIXHE André (sec. FR); DE YTURRIAGA SALDANHA Maria Victoria (suppléante sec. ES); EHRENSTEIN Henning (élu en AG); GLOWACKA-ROCHEBONNE Katarzyna (suppléante prim. PL); GRAY Brian (sec. DA); GUITART Marc (sec. ES); HAMMER Anne Marie (élue en AG); HUNDEBOLL Karin (prim. DA, vice-présidente de l'APEEE VP); KAJTAR Nora (suppléante Prim.HU); LANZA SAIZ Eduardo (Maternelle); LEGRAND Nadia (suppléante Sec.FR); MARTINEZ TUREGANO Alejandro (prim.ES); MATHÉ Kathryn (sec. EN, présidente de l'APEEE); MILEVA Kremena (suppléante maternelle); MOLES PALLEJA Pere (élu en AG); OSTROVSKIS Gundars (élu en AG); PÁLVÖLGYI Balázs (prim. HU); PAPA Valentina (prim. EN); SAVOIA-KELETI Emese (suppléante sec. HU); VOLKERS Line Fredslund (suppléante sec. DA).
Personnes présentes n'étant pas membres du CA: BOATI Talia Adria (CE sec. IT), CHAITKIN Samantha (CE prim. IT), KRIASZTER Emese (suppléante CE prim. HU), ROMETSCH Dietrich (CE sec. DE), WOODWARD Stephen (CE prim. EN).

Remarques liminaires de la présidente: la nomination de Anne Marie Hammer au poste de vice-présidente chargée des questions administratives est approuvée par procédure écrite. Esther Proficz, coordinatrice de l'APEEE, est en arrêt maladie jusqu'au 1^{er} février. Guendalina Cominotti, responsable de la communication de l'APEEE, assume temporairement les tâches de la coordinatrice de l'APEEE.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec deux modifications : 1) report du point 3 de l'ordre du jour à la prochaine réunion, à la demande du président de l'APEEE Services et 2) ajout du point « changement des règles de représentation d'INTERPARENTS » sous divers, à la demande de Pere Moles-Palleja.

2. Approbation du projet de procès-verbal de la réunion du CA tenue le 29 novembre 2019.

Le procès-verbal est approuvé. Il est convenu de trouver une façon d'ajouter la liste des « personnes présentes n'étant pas membres du Conseil d'administration » dans les prochains PV.

Points pour décision:

3. Convention entre l'école et l'APEEE Services (proposition de la présidente de donner mandat au groupe de travail juridique pour qu'il l'examine et fasse des recommandations à l'APEEE).

Point reporté à la prochaine réunion, conformément à ce qui a été convenu sous le point « Adoption de l'ordre du jour ».

4. Politique de l'école concernant les téléphones portables (proposition d'un document résumant la position de l'APEEE, préparé par le groupe de travail « Bien-être »).

Le CA approuve (par 15 voix pour, 0 voix contre, 2 abstentions) le document de synthèse de l'APEEE avec un changement, permettant aux élèves d'utiliser leur téléphone et/ou un

appareil photo dans l'intérêt général, par exemple s'il s'agit de filmer une attaque raciste. L'école devrait également être encouragée à recourir à une aide professionnelle pour élaborer la politique en la matière. Le document de l'APEEE sera envoyé à la direction de l'école et présentée aux conseils d'éducation. Le groupe de travail « Bien-être » envisage d'organiser des séances d'information et/ou de sensibilisation destinées aux élèves et aux parents sur les risques d'addiction aux écrans, sur le cyberharcèlement, etc.

La version finale du document de synthèse résumant la position de l'APEEE figure à l'annexe 1.

(La présentation liée au point 7c a alors lieu en raison de l'arrivée de l'orateur invité et par conséquent, la discussion concernant le financement, prévue aux points 7a-c, a été avancée.)

5. Politique de l'école en matière de prévention des addictions (proposition d'un document de synthèse de l'APEEE préparé par les groupes de travail « Bien-être » et « juridique »).

Le CA approuve (par 15 voix pour, 0 voix contre, 2 abstentions) le document résumant la position de l'APEEE qui sera envoyé à la direction de l'école et présenté au Conseil d'éducation de l'école secondaire.

Ce document de synthèse figure à l'annexe 2.

6. Renouvellement des mandats des groupes de travail de l'APEEE

Le CA approuve à l'unanimité les propositions de mandats des groupes suivants: « Bien-être » (par 16 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention), « *Community Building* (Cohésion) » (par 16 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention) et « juridique » (par 17 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention). Les groupes de travail agissent dans les limites du mandat qui leur a été confié et dans le cadre des positions spécifiques de l'APEEE adoptées par le CA (ou par l'assemblée générale), et ils peuvent proposer de nouvelles prises de positions qui seront adoptées par le CA; les groupes de travail n'ont pas à proposer de changements substantiels dans les règles et pratiques existantes, sans disposer pour cela d'un mandat sans équivoque du Conseil supérieur. Les groupes de travail font rapport au CA au sujet de leurs activités au moins deux fois par an.

Les mandats approuvés figurent à l'annexe 3.

7. Demandes de financement reçues

a) Uniformes pour Eurosport

Le CA approuve (par 6 voix pour, 3 voix contre et 8 abstentions) un financement de l'APEEE d'un montant de 1600 EUR pour acheter des uniformes aqua-athlon et combler l'absence d'uniformes pour d'autres événements sportifs auxquels l'équipe Eurosport de l'EEB1 participe. Ces uniformes resteront la propriété de l'école et pourront servir par la suite à d'autres élèves. La présidente note que l'APEEE devrait recevoir un retour d'information après la manifestation Eurosport, de la part des élèves et des professeurs qui y participent.

b) Projets du groupe « Bien-être »

Selon le CA, les projets présentés ne sont pas suffisamment aboutis pour faire l'objet d'une décision. Le groupe de travail « Bien-être » est invité à affecter des priorités aux différentes propositions de projets, et à préciser le public cible, les coûts, les possibilités de cofinancement par l'école et/ou les parents des élèves participant au projet, ainsi que les informations reçues en retour des années précédentes, dans le cas des projets récurrents. Une personne demande que nous traitions de la protection des données à caractère personnel (par exemple Data DETOX) à travers le groupe « Bien-être ».

c) Projet *Plant Kingdom*

Le CA approuve (par 8 voix pour, 7 voix contre, 5 abstentions)¹ deux cofinancements de l'APEEE d'un montant de 2.000 EUR pour un projet pilote qui sera lancé pour 5 groupes de classes, italiennes et françaises de S1 et polonaises de S2, à la condition que l'école cofinance le projet à hauteur du même montant. Certains membres du CA hésitent à utiliser des fonds de l'APEEE pour financer des projets de classes pendant l'horaire scolaire; ils trouveraient plus approprié que ce type de projets soient financés par l'école, et éventuellement par les parents des enfants qui y participent.

8. Nouvelle échelle de notation: tableau allemand d'équivalences

Le conseil approuve (par 15 voix pour, 0 voix contre, 2 abstentions) une proposition de la section allemande qui souhaite lire une déclaration lors de la prochaine réunion du Conseil d'administration de l'EEB1. Nous devrions nous appuyer pour cela sur l'article 5 de la Convention. Il est noté que les préoccupations au sujet du caractère inéquitable de certains tableaux nationaux d'équivalences pourraient concerner également d'autres sections. La déclaration de la section allemande figure à l'annexe 4.

Points pour information:

9. Résultat de l'Assemblée générale extraordinaire – Modification des statuts de l'APEEE

Le CA se félicite de l'approbation des statuts modifiés de l'APEEE lors de l'Assemblée générale extraordinaire qui a eu lieu le soir même. Les statuts modifiés garantissent une représentation officielle (droits de vote) des parents de Berkendael et des SWALS au Conseil d'administration de l'APEEE.

[Suite à la demande de publication au Moniteur belge, les statuts modifiés devraient entrer en vigueur au début de la prochaine année scolaire. Les parents des SWALS seront représentés par un membre au CA et les parents de Berkendael seront représentés par 5 membres au CA dont 1 vice-président pour les questions concernant Berkendael qui sera membre du bureau de l'APEEE.]

10. L'avenir des écoles de Bruxelles/informations à jour concernant le site Arts-Loi

La présidente renvoie à la présentation orale qui a été faite lors de l'Assemblée générale extraordinaire tenue plus tôt le même soir.

11. État des lieux aux sujet des décisions prises concernant des financements APEEE

La présidente informe les membres de l'APEEE qu'au moment de l'AG du mois de décembre, celle-ci disposait approximativement de 43.000 EUR de fonds discrétionnaires destinés à de nouveaux projets et/ou initiatives. Depuis, les demandes suivantes ont été approuvées par le CA: Projet d'art Francis Pirotta (600 EUR), Projet Lego Mindstorm (3.000 EUR à condition

1 Pour interpréter les résultats du vote, prière de vous référer à la note ci-dessus.

que l'école cofinance et signe un accord sur l'utilisation future des équipements), un avis juridique au sujet du site Arts-Loi (2.000 EUR), Un programme hongrois de lutte contre la drogue (600 EUR), un projet intitulé Valeurs (300 EUR). Il reste donc environ 36.000 EUR pour de nouveaux projets (voire 39.000 EUR si l'école ne signe pas l'accord au sujet de l'utilisation des équipements du Lego Mindstorm). L'APEEE utilise à cette fin l'argent gagné au cours des précédentes fêtes de l'école. Il n'y aura pas de fête cette année, ce qui signifie que la prochaine occasion de récolter des fonds conséquents aura lieu au cours de l'année scolaire 2019-2020. Une demande du Comité des élèves relative à un financement de l'APEEE pour un montant de 15.000 EUR destiné au revêtement du terrain de football situé au milieu de l'école est en cours. Il est prévu un cofinancement important de la part de l'école et du Comité des élèves. Il s'agit pour l'APEEE d'un financement unique, étant donné que l'école en assumera l'entretien. L'APEEE connaît actuellement une forte demande de financements, mais il y a peu d'idées au sujet de la manière de récolter l'argent nécessaire.

12. Compte rendus écrits des réunions auxquelles des représentants de l'APEEE ont assisté

Des rapports écrits relatifs aux réunions suivantes ont été envoyés aux membres du CA avant la réunion d'aujourd'hui :

- a) Réunion avec la direction de l'école sur la protection des données (7 décembre)
- b) Réunion sur les méthodes de travail dans les conseils d'école (11 décembre)
- c) Réunion avec la commission représentant le personnel local (9 janvier)
- d) Réunion avec le Commissaire Oettinger (10 janvier)
- e) Réunion du conseil d'école (SAC) (15 janvier)

13. Résultats des procédures écrites depuis la dernière réunion du CA tenue le 29 novembre dernier

Nous avons une nouvelle vice-présidente chargée des questions administratives et plusieurs nominations pour représenter l'APEEE dans différents organes. Un document reprenant les résultats des procédures écrites depuis la dernière réunion du CA a été distribué aux membres avant la réunion.

Ce document figure à l'annexe 5.

14. Questions diverses

Proposition de modifier les règles de représentation d'INTERPARENTS:

Pere Moles-Palleja informe le CA que des modifications sont nécessaires pour actualiser les règles afin de pouvoir intégrer des changements dans les structures officielles dans le but de mieux refléter les pratiques actuelles. Une proposition de modification des règles doit être présentée par une APEEE à INTERPARENTS avant que les détails puissent faire l'objet d'une discussion au sein d'INTERPARENTS. Le délai est court parce qu'il faut six semaines pour qu'un changement de règles devienne officiel, et il serait préférable que celui-ci soit effectué avant la réunion du Conseil supérieur qui se tiendra en avril 2019. Une procédure écrite en vue de prendre la décision du CA sera lancée prochainement.

Annexes au procès-verbal:

Annexe 1 : Position de l'APEEE au sujet de la politique de l'école concernant les téléphones portables

Annexe 2 : Position de l'APEEE au sujet de la politique de prévention de l'école à l'égard des addictions

Annexe 3 : Mandats des groupes de travail de l'APEEE (« juridique », « *Community Building* » (Cohésion), « Bien-être »)

Annexe 4 : Déclaration au sujet de la nouvelle grille de notation et du tableau allemand d'équivalences

Annexe 5: Résultat des procédures écrites depuis la dernière réunion (2 Novembre 2018)